

CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON OPPOSITION À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE
délivré par le Maire au nom de la commune

DÉCLARATION PRÉALABLE DP 33535 20 X0113 <u>Déposée le</u> : 23/11/2020 <u>Avis de dépôt affiché le</u> : 25/11/2020	DEMANDEUR : CAMPS William 23 lotissement le Verger 33370 Tresses
<u>Adresse du terrain</u> : 23, lotissement le Verger <u>Commune</u> : Tresses <u>Parcelle(s)</u> : AD146	
<u>Destination</u> : Clôture	

Le Maire de la commune de Tresses certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable déposée le 23/11/2020, par William CAMPS, enregistrée sous le numéro DP 33535 20 X0113, pour le projet ci-dessus référencé, depuis le 23/11/2020.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Établi à Tresses, le 11/12/2020

Par Délégation du Maire
L'Adjoint au Maire chargé de
l'aménagement durable et ressources
Monsieur Christophe VIANDON

